

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Septembre 2021



Diffusion restreinte

Sommaire

Le Petit Mot du Président	3
Prestations volontaires d'encadrement 2022	4
Journée d'information sur la Réserve	5
La Réserve opérationnelle et Aide à la nation	6-7
Live Firing Training	8-11
Le Club Prince Albert reprend du service	12-15
La Composante Médicale en phase de reconstruction	18-23

Activités à venir :

Samedi 13 novembre : Repas de Corps - Ladies Night

Samedi 30 octobre : Tir Police

Jeudi 18 novembre : Assemblée générale du CRMRLg

Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

Avec le logiciel HRM, votre DAES (ex-CSM) est votre
réfèrent de base.

Vous devez suivre vous-même votre dossier pour
confirmer certaines opérations.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires !

Le Petit Mot du Président

*Col Dominique DI DUCA
Président*



Prestations Volontaires d'Encadrement (PVE) 2022

Appel

La lecture régulière des informations internes de la Défense permet d'informer le plus grand nombre.

Dès aujourd'hui, une demande tardive PVE 2022 peut être introduite.

Les demandes seront évaluées en fonction des besoins et des priorités de la Défense. La communication de chaque décision est envisagée au plus tard 6 mois avant la date de début de la PVE, mais pour les demandes tardives qui débutent dans le premier semestre de 2022, ceci ne peut plus être garantie.

Vous pouvez postuler via HRM, tuile « appels/vacatures » et ensuite « afficher tous les emplois ».

Sélectionnez le « Cd appel ID 2358 » (demande PVE tardive pour 2022). Bien veiller à consulter régulièrement l'avancement de votre candidature (avis échelons hiérarchiques et prise de connaissance). Ceci est possible en HRM via la tuile « mes demandes ».

Il est demandé à toutes les autorités de diffuser au maximum cette communication.

Le CRMRLiège n'est pas une autorité, mais se fait un devoir de vous informer !

Rappelons qu'à l'origine, la PVE était une forme de prolongation des prestations du service militaire avec rémunération en rapport avec le grade et plus la solde. Ceci permettait au jeune qui le souhaitait et que l'unité souhaitait garder, de s'assurer un revenu et de démarrer dans la vie.

Aujourd'hui, la PVE est ouverte à tous, jeunes entrants pour quelques années, anciens miliciens souhaitant travailler au profit du département ou d'anciens militaires de carrière souhaitant prester quelques mois ou années encore.

Le cadre des PVistes est revu chaque années par le Ministre de la Défense.

Journée d'information sur la Réserve

Neder-over-Heembeek — Sa 23 Oct 21

Cette journée est une job day spécialisée pour la réserve qui a pour but de regrouper au même endroit tous les acteurs de la réserve. Les personnes intéressées par rejoindre les rangs de la réserve peuvent ainsi obtenir une réponse claire et détaillée à toutes leurs questions. L'intention est également de persuader les personnes intéressées de s'inscrire pour une fonction au sein de la réserve sur la base d'une image réaliste. Enfin, c'est un moment où les acteurs de la réserve peuvent eux-mêmes poser des questions aux personnes compétentes de manière directe. Ainsi l'échange d'informations entre les acteurs peut également avoir lieu de manière informelle.

Seront présents tous les acteurs intéressés dans la réserve (les composantes, DNR, les écoles, les associations, O&T, Recrutement et sélection).

Manifestation en français l'après-midi :

De 12h30 à 13h00 : accueil

De 13h00 à 14h45 : briefings (bienvenue – experience brief – Bfg DNR – Bfg IC – Q&A – mots de conclusion)

De 14h30 à 16h00 : SAO: Possibilité d'inscription auprès des IC et de recueil d'information auprès des stands + café

Participation uniquement après réservation via les centre d'info de la Défense.

Les directives fédérales Covid-19 seront respectées.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

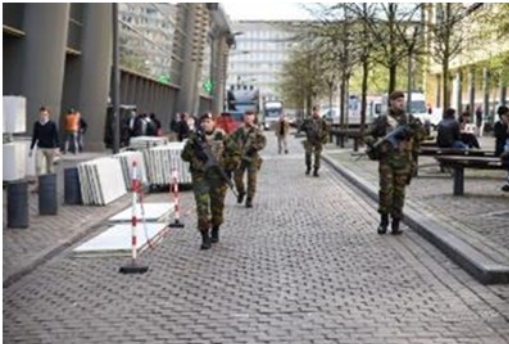
crmrlg@skynet.be

La Réserve Opérationnelle et Aide à la Nation

*Lt-Col Jean-François DOHOGNE
OIC Test Case/Comd Cie Res Ops*

Dans le cadre de l'Aide à la Nation, on retrouve un large panel d'interventions possible de la part de nos Forces Armées, tenant compte que la Force la plus modulable et reprenant un large éventail de compétences est la Composante Terre, avec un niveau d'adaptation élevé.

L'Aide à la Nation fait l'objet d'une publication doctrinaire opérationnelle consultable sur l'intranet et où tout un chacun peut trouver toutes les explications nécessaires : ACOT-ODP-OPSNAT-PNX-001 / PLNP (Ed 001 / Rev 001 - 2010-09-01) – Guidelines for Homeland Operations (Lignes directrices pour les opérations intérieures)



Ainsi, l'Opération Vigilant Guardian (OVG), en fait partie intégrante avec un déploiement armé en soutien aux forces de sécurité intérieure, mais les catastrophes naturelles, aussi bien que les accidents majeurs peuvent rapidement s'y glisser.

Dans la vie réelle, il n'y a pas de répit : nous l'avons tous découvert avec la pandémie

de la Covid-19 qui nous a surpris dans nos train-train habituels, et nous avons été rattrapés par un phénomène climatique exceptionnel cet été qui, en deux jours à peine, a détruit et bouleversé des vies humaines (vallées de Lomme, de Lesse, d'Ourthe, d'Ambève, de Hoegne et de Vesdre, mais aussi de Meuhaigne et autres rus et rivières).

L'OVG, qui mobilisa au plus fort de son exécution plus de 1.800 soldats sur le territoire national aux côtés de nos forces de police, voit son terme en cette fin d'année (elle aura duré pas loin de 6 années).

La pandémie, a impacté toutes les activités civiles, militaires et privées, mettant à partie non seulement du personnel de la Composante Médicale, mais aussi des autres entités de la Défense.

Les inondations de mi-juillet, d'une ampleur rarement vue de mémoire d'homme, ont quant à elles, fait appel à de nombreuses compétences présentes au sein de la Composante Terre, ainsi que de la Composante Médicale.

Dès 2016, on retrouvait déjà des réservistes au côté des collègues de l'Active dans le cadre de l'OVG (principalement dans des fonctions d'officiers de liaison ou au sein des Etats-Majors), il faut attendre 2018 pour voir des réservistes en rue (sur base du projet de Compagnie de Réserve Opérationnelle – dont le personnel à ce moment est principalement alimenté par des ex-actives).

En 2020, avec la pandémie, quelques réservistes de la Composante Médicale seront de la partie aux côtés des collègues de l'active.

En 2021, lors des inondations de l'été, des réservistes opérationnels se mettent directement disponibles et iront ici pour les évacuations des jours de pluie et là pour l'aide au dégagement des obstructions et dégâts causés par les inondations. On retrouvera de ci de là, des réservistes opérationnels du Bn 12/13Li mais aussi du Bn 1/3L. (D'autres agiront plus discrètement et volontairement au profit des victimes).

Ces TROIS phénomènes ont démontré plus que jamais l'importance d'UNE Réserve opérationnelle utilisable sur le sol national dans tous les cas de figures auxquels peuvent être confrontées nos instances de gestion et notre population. Ce volet, explicitement repris dans la note stratégique de notre Ministre de la Défense, Monsieur Van de Put, en juin 2016, doit absolument poursuivre son développement afin d'atteindre ses objectifs et remplir son rôle (avec et aux côtés de nos collègues de l'active).



Live Firing Training

*Sgt Jean-Philippe QUINTIN
3EMI*

En date du 07 au 10 septembre, j'ai eu l'opportunité de participer à l'exercice « Live Firing Training » organisé par La Nouvelle Réserve (CMNR-MKNR) en partenariat avec le Special Operations Regiment et le SGRS Cyber. Cet entraînement avait pour but de remplacer « Counter Pegasus », le SOR ayant été appelé pour l'opération « Red Kite » en Afghanistan. L'opération s'est déroulée dans la plaine du Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne du 07 au 10 septembre 2021 et 29 participants (10 néerlandophones et 19 francophones) y ont pris part.

Le but de l'exercice était de redécouvrir le FNC. Certains réservistes n'en avaient plus manipulé depuis leurs instructions. Un rappel des principes de base était donc nécessaire. En revanche, nous pouvons nous interroger quant à la pertinence de revoir le b.a.-ba d'une arme qui est en cours de remplacement.



Le premier jour a été consacré à la mise en place du bivouac, de la distribution de l'équipement et des armes. Je tiens à souligner que le CMNR-MKNR et le SOR ont fourni un travail de qualité à tous les niveaux. Les Br4 en charge ont tout géré de main de maître,

aucun incident n'a été à déplorer. Nous avons également revu par section les manipulations en dry. Les deux journées suivantes ont été dédiées au tir sur stand. Deux groupes ont ainsi été formés en fonction de la langue (français ou néerlandais).

Le quatrième et dernier jour a seulement servi au deprocessing. Celui-ci fut d'ailleurs éprouvant vu les conditions climatiques pluvieuses.

La séparation linguistique est un point qui m'a déplu comme à d'autres. Pourquoi une telle distinction sachant que 95% des participants parvenaient à se faire comprendre dans l'autre langue nationale, tout comme les instructeurs ? Etant de plus en plus amenés à travailler en bonne intelligence, il me semble naturel de renforcer les liens Nord-Sud.

Le 23^{ème} Bataillon Médical en est un exemple concret. Le 2EMI de Bourg-Léopold est en pleine fusion avec le 3EMI de Marche-en-Famenne et ensemble, ils vont être transférés à Rocourt (Liège). Cela demande une certaine préparation, des liens doivent être tissés et il faut privilégier ces moments de cohésion. Cela s'a-



voire d'autant plus important pour les réservistes qui rapportent ce qu'ils ont fait non seulement dans leurs unités respectives mais aussi dans leur vie de tous les jours auprès de leurs employeurs et collègues.

Ce point a engendré un autre désagrément à savoir une iniquité au niveau du nombre de personnes sur les stands de tir. En effet, le stand néerlandophone comprenait 10 personnes tandis que le stand francophone en comptait 19. Vu le nombre important de personnes sur le stand francophone et la révision des bases du FNC, nous n'avons même pas été capables d'arriver au test. Ce qui signifie, une journée de manipulations et deux journées de tir pour garder le CQTAL vierge de toute signature. Du moins pour les francophones car du côté néerlandophone, ils sont arrivés au bout du processus.

Dans mon cas, cela signifie trois jours de congés pris pour une arme dont je ne suis toujours pas breveté « JOINT » et que je n'utiliserai pas puisque la Composante Médicale utilise le P90. Si un mixage avait eu lieu, une meilleure répartition sur stand aurait pu se faire. Ceci est un avis purement personnel. Ne faisant pas partie de l'organisation, je ne sais pas ce qu'il était possible de faire ou non.

Pour les soirées, le CMNR-MKNR avait organisé des activités de cohésion par section qui ont été appréciées par l'ensemble des participants. Par exemple, le premier jour, nous devions donner un maximum d'informations sur les personnes de notre section (nom, prénom, unité, travail civil, etc...). A leurs niveaux, le point à revoir était les briefings qui manquaient de clarté.

Toutefois, l'ambiance et la cohésion faisaient partie intégrante de ces quatre jours. Le SOR a permis de se détendre avec quelques courses à pieds dont eux seuls ont le secret. Ils ont été accueillis à bras ou-



verts. Un point d'amélioration serait, de mon point de vue, la mise en place de démonstrations d'armes. Le SOR avait à sa disposition une SCAR et la plupart d'entre-nous ne l'avions jamais vu fonctionner, moi y compris. Cela aurait pu être intéressant, de même avec une MINIMI, par exemple.

Durant une fin d'après-midi, nous avons assisté à une présentation du SOR donnée par un

Commandant. Ce fut très instructif mais un peu indigeste à la fois, le timing étant mal choisi. Nous en avons appris un peu plus sur les origines et les différentes missions et organes composant le SOR.

Pour terminer, je remercie l'ensemble des moniteurs et instructeurs du SOR pour leur patience et leur pédagogie car ces quatre jours n'ont pas toujours été de tout repos, par exemple, s'aligner à la distance des sept mètres relevait parfois du surréalisme.

Ce que je retiendrai de ces quatre journées :

- Cohésion ;
- Networking/ rencontres ;
- Pédagogie des instructeurs ;
- Il est toujours utile de revoir certaines bases surtout quand on croit savoir !



En guise de conclusion - vue extérieure à l'exercice :

(D. DI DUCA)

Depuis près d'un an, le cercle des jeunes Réservistes a préparé cet exercice avec le SOR. L'invitation annonçant un exercice d'une quinzaine de jours en Ardennes laissait les unités décider si oui ou non le membre de sa Réserve pouvait ou non participer. A cela s'ajoutait une série de conditions qui allaient permettre aux plus motivés d'y prendre part.

Si certains responsables ont permis sans voir les écueils possibles, il n'en n'a pas été de même partout. Dans quelques cas, pour prendre part, ceci étant un "plus", il fut demandé à des Réservistes de remplir la liste des diverses prestations annuelles d'Unité avant de s'engager ce qui, à nos yeux, restait une obligation morale à respecter dans un esprit WIN - WIN.

Ce fut fait et, au petit matin dans la brume, visiter ce camp retranché fut, une nouvelle fois, un réel plaisir ; MAIS pourquoi ne pas mieux diffuser et coordonner avec les autres associations et être ainsi un cercle "ouvert" et non paraître "fermé" voire sectaire ? Conflit de générations, manière de vivre, nous n'avons pas la réponse et pourtant nous faisons partie de la même Réserve de la même Défense avec les mêmes idéaux.

En tout état de cause, ce qui était prévu sur deux semaines fut, pour cause de personnel encadrant parti en opération NEO en Afghanistan ou au Pakistan, réorganisé en moins de quinze jours. Belle performance !



Le Club Prince Albert (CPA) reprend du service

Col Dominique DI DUCA



Nous nous souvenons tous de cette chronique d'une mort annoncée.

A toute mort peut suivre une résurrection. Nous y sommes, partiellement du moins puisque l'hôtel reste fermé et la restauration n'a lieu qu'à midi et aux occasions.

Depuis le 20 septembre, ISS Food Services nous accueille au CPA pour réunions, événements et bar.

ISS explique un nouveau regard sur les expériences culinaires :

Les expériences culinaires de qualité rendent les gens heureux et en bonne santé et améliorent l'ensemble de l'expérience professionnelle. Notre approche des expériences culinaires s'inscrit parfaitement dans le cadre Places that Work, Think & Give. De la cuisine quotidienne et des services de restauration aux concepts pop-up et à la gastronomie. Nous adaptons les expériences culinaires à vos besoins et vous proposons le mieux que le marché a d'offrir.

Mais les vieux démons reviennent... dommage car passer par là lors de certains congés restera toujours impossible :

Lundi 01 & 02 novembre, jeudi 11 novembre, lundi 15 novembre, du samedi 25 décembre à dimanche 09 janvier 2022 le CPA sera FERME.

Côté restauration, les salles ont été rafraichies et ISS y propose des repas fins et un événement culinaire

Une expérience ou un événement gastronomique mémorable peut inspirer les collègues, renforcer la culture organisationnelle et forger des relations loyales et durables. Comptez sur nous pour vos événements et votre restauration personnalisée, y compris les expériences de salle à manger privée les plus raffinées que l'on trouve dans les meilleurs restaurants.

Nos plats nutritifs et variés sont fraîchement préparés avec les meilleurs produits de saison.

Les nouvelles cartes proposent une formule plat du jour de 7,00 à 10,00€ et une formule à la carte de 8,00 à 20,00€

Le restaurant est ouvert tous les jours midi. Rien ne semble, hélas, prévu en soirée.

Réservations : Tél : 02/44 32959 ou 58 ou via E-mail: reservations-cpa@be.issworld.com

Le bar est accessible mais de 1000Hr à 1700Hr, on aurait peut-être pu décaler d'une heure ou une heure trente de telle sorte qu'un apéro y soit possible.

Code vestimentaire "smart casual".

Au laisser aller contemporain, on tentera de revenir à une forme plus rigoureuse mais peu sévère.

« Le code vestimentaire qu'il convient, au minimum, de respecter, à tout moment, dans tous les espaces publics et communs du club, est le style dénommé « Smart Casual ». Celui-ci autorise le port d'une tenue plus décontractée à condition qu'elle soit élégante, assortie et soignée. Le port d'un costume ou d'un veston et une cravate n'est plus obligatoire, mais reste le bienvenu.

Aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les jeans délavés, troués ou déchirés, T-shirts, shorts, bermudas, sandales, polaires, survêtements et chaussures de sport ne sont notamment pas autorisés.

La tenue militaire est toujours autorisée mais le service dress ou la tenue administrative sont privilégiés.

Dans la salle des Grenadiers, en principe, réservée aux VIP, il est toujours obligatoire de porter la tenue de ville (veston et cravate ou service dress), sauf dérogation accordée par le directeur.

Lors d'activités spéciales ou particulières (banquets, réceptions, etc.), l'organisateur ou le directeur du Club Prince Albert aura toujours la possibilité d'imposer un code vestimentaire plus strict.

Afin de respecter le caractère exclusif de nos salles, la clientèle est priée d'utiliser les vestiaires situés au rez-de-chaussée ou au 1er étage.

Pour les enfants (de moins de seize ans), une certaine tolérance pourra être acceptée par rapport à ces règles et pour autant que leur tenue soit soignée. »



Etre membre

Comme par le passé, la liste est claire et les Réservistes y sont inclus.

Le personnel de la Défense (militaire et civil) en service actif peut bénéficier d'une adhésion gratuite.

Les catégories de personnes suivantes peuvent, à leur demande et moyennant le paiement d'une cotisation annuelle, devenir membres du Club Prince Albert :

Le personnel de la Défense (militaire et civil) en retraite (par limite d'âge).

Les ex-militaires d'active et le personnel civil ayant appartenu à la Défense

Les réservistes appartenant à la réserve entraînée ou à la réserve non entraînée.

Les partenaires des catégories de personnel précitées.

Les veuves (veufs) des catégories précitées;

Les militaires étrangers ou assimilé en fonction en Belgique (Attachés de Défense, OTAN, UE, ...).

Les personnes entrant en ligne de compte pour être membres du Club peuvent obtenir un formulaire d'affiliation via E-mail: reservations-cpa@be.issworld.com

En conclusion, la pandémie touchant petit à petit à sa fin, il serait judicieux de repasser par ces prestigieux locaux afin de se faire une opinion nouvelle. Si l'un ou l'autre de nos membres s'y rendait, qu'il n'hésite pas à nous donner son avis que nous répercuterions évidemment, l'endroit mérite le détour !



La Composante Médicale en phase de reconstruction

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

*Sources : Facebook – Belgian Reserve
<https://defencebelgium.com>
Crédit photos : Mil.be*



La composante médicale, la plus petite des quatre qui composent les Forces Armées, s'est dotée d'un bataillon médical, issu de la fusion de deux plus petites unités, les 1er et 4e Éléments Médicaux d'Intervention (EMI).

La création du 14ème Bataillon Médical, qui remonte en fait au mois de novembre dernier, a été officialisée lors d'une cérémonie militaire organisée à Lombardsijde.

Le 1er EMI est caserné à Lombardsijde et le 4ème à Peutie (Vilvorde).



Cette fusion est l'une des conséquences directes de la nécessité de réorganiser les moyens dans la structure actuelle de la composante médicale et de la Défense dans un cadre plus général.

Le 14ème Bataillon Médical

Le 14ème Bataillon Médical comprend en tout quatre compagnies : la 4ème Compagnie Médicale, la 16ème Compagnie Médicale, la 17ème Compagnie Médicale et une compagnie d'état-major et services. Cette dernière compagnie sera chargée de la coordination du bataillon, qui comprendra 350 hommes, depuis Peutie. Le bataillon apportera le soutien médical pour la Composante Air, la Composante Marine et les opérations spéciales.

La 4ème Compagnie Médicale prend en charge la Composante Air à savoir le 2 et 10 Wing Tactique de Florennes et Kleine-Brogel ainsi que le 1er Wing de Beauchevain et le 15 Wing Transport Aérien de Melsbroek. En plus du domaine aérien, cette compagnie sera responsable des soins vétérinaires pour les chiens d'assistance et des inspections des véhicules d'infanterie, de la sécurité alimentaire, de la qualité de l'eau potable et du contrôle des parasites. Elle assure aussi le support médical de l'Ecole Royale Militaire.

La 16ème Compagnie Médicale est concentrée sur le *Special Operations Regiment*. En plus de l'appui médical du 2ème Bataillon Commandos et du 3ème Bataillon Parachutistes, la compagnie a en charge l'équipe d'opérations médicales spéciales de réanimation (SORT) du *Special Forces Group*. Dans le domaine des opérations spéciales, elle



apporte le soutien médical lors des activités et d'exercices d'entraînement au centre d'entraînement des Commandos de Marche-les-Dames et au centre d'entraînement des parachutistes de Schaffen.

La 17ème Compagnie Médicale, est centrée sur les opérations maritimes et fournira un soutien médical à bord des navires et des missions de plongée depuis la base de navale de Zeebrugge. Ainsi elle est aussi responsable des opérations de recherche et sauvetage (Search and Rescue) assurées par les NH-90 de la 40ème escadrille depuis la base de Coxyde. En plus de la marine, la 17ème compagnie assure le support médical pendant les activités de neutralisation des bombes et de destruction de munitions du service de déminage de l'armée (SEDEE) de Poelkapelle.

Sur la même forme que le 14ème Bataillon Médical, il y aura plus tard une restructuration identique avec un seul état-major et une spécialisation pour l'appui-médical à la Brigade Motorisée au travers de deux compagnies médicales. Une autre unité s'occupera des structures hospitalières de rôle 2.



La création d'un deuxième Bataillon Médical se profile pour 2022.

Il s'agit du 23ème Bataillon Médical, qui fusionnera le 2 EMI (Elément Médical d'Intervention) de Bourg-Léopold et le 3 EMI de Marche-en-Famenne. Il s'articulera autour de trois compagnies. La première compagnie avec 210 militaires sera basée à Bourg-Léopold et la septième compagnie avec 230 personnes à Marche-en-Famenne. La compagnie d'état-major comprendra 60 hommes et aura son quartier à Rocourt, qui accueille déjà le Centre de Compétence Matériel Roulant et Armement de la Défense. Les mutations du personnel seront finalisées pour mai 2022.

Ce 23ème Bataillon Médical assurera l'appui médical pour les bataillons de la Brigade Motorisée de la Composante Terre. De son côté, le 14ème Bataillon Médical a déjà la charge des Composantes Air et Marine ainsi que du *Special Operations Regiment* depuis octobre 2019. Quant au 5 EMI de Nivelles, il s'occupe du fonctionnement du nouvel hôpital de campagne de type rôle 2 acquis par la Défense belge en 2019 et livré en 2020.



Samedi 13 novembre — Repas de Corps-Ladies Night

Le Colonel DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter

les Militaires de Réserve et leur partenaire
au Repas de Corps – Ladies night du Cercle
qui se tiendra le

samedi 13 novembre 2021 à 19 Hr 30

au restaurant « **La Bergerie** »

Rue des Cailloux, 83 - 4000 Liège (Cointe)
à côté du monument interallié.



Parking :

Aisé près du monument interallié de Cointe.

Paf :

55,00 € par personne au compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 du Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention : «*Repas de corps 2021*». Le 2e apéro et le pousse-café seront offerts par le Cercle.

Tenues :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

Limite des inscriptions :

Faire parvenir votre inscription avant le 04 novembre 2021.

Lors de l'inscription : merci de bien mentionner le nombre de personnes

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Durant l'apéritif et le repas : projection des activités de l'année écoulée.

Ambiance 2019



Samedi 20 novembre – Tir de Police

En collaboration avec la Zone de Police de Liège et l'École de Provinciale de Police de Liège

Date : samedi 20 novembre 2021.

Heures : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.

Qui : UNIQUEMENT les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2021.

Ce que nous fournissons :

Armes (pistolet) et munitions
(9 mm) – pas d'armes personnelles.

Les moniteurs – pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.

Protections visuelles et auditives (*vous pouvez apporter les vôtres*).

Les tirs :

Ce sera une surprise concoctée par les moniteurs du centre !

Tenue :

Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**)

Tenue adaptée au tir

Prévoir une ceinture pour le port de la gaine.

Paiement vaut inscription :

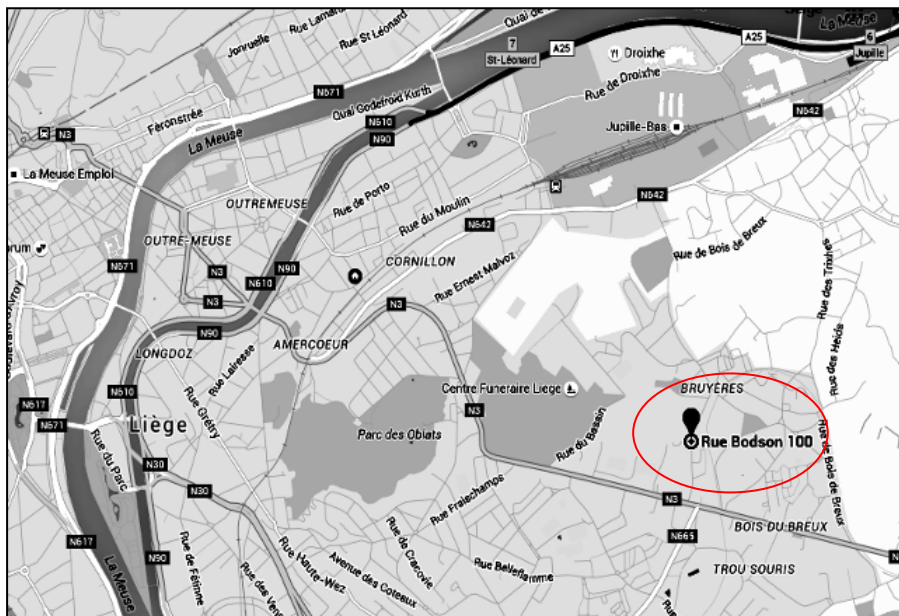
30 € par tireur IBAN : BE73 0000 3936 8660 (BIC : BPOTBEB1)
de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 20 novembre 2021 + nom du membre

Limite d'inscription : 8 novembre 2021



Situation du stand dans la région liégeoise



Jeudi 18 novembre — Assemblée générale CRMRLg



CONVOCAATION

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra le **jeudi 18 novembre 2021 à 19h45** (précise).

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE
dans les locaux du Cercle : Bloc C (Couvent)

Le port de la tenue militaire est hautelement souhaité : Tenue de ville (service-dress)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGAS 2021 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activités ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2021–novembre 2022 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2021–novembre 2023 ;
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2021 – novembre 2022 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2021 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2021 ;

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE
AVANT LE 10 NOVEMBRE 2021**

➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2021 :

- Col DI DUCA Dominique
- Cdt HENNIQUIAU Serge
- Cdt LOUREAU Serge
- Col ROUSSEAU Philippe
- Cdt VANDERVELDEN Bruno

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2021 – novembre 2023 auprès du S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 NOVEMBRE 2021

➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

Pour un mandat de novembre 2021 à novembre 2023, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 NOVEMBRE 2021

➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

Doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 NOVEMBRE 2021

➔ Possibilités d'inscription

- Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)

- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Lors de l'inscription, merci de nous communiquer le n° d'immatriculation de votre véhicule ainsi que votre n° de carte d'identité pour l'entrée au quartier.

ELECTION DU PRESIDENT DU CERCLE ROYAL DES MILITAIRES DE RESERVE DE LA PROVINCE DE LIEGE

APPEL A CANDIDATURE

Notre Président, le Col (R) Dominique DI DUCA, termine son mandat de président à l'issue de l'Assemblée Générale du jeudi 18 novembre 2021.

Il est fait appel à candidature(s) pour le mandat de président novembre 2021 – novembre 2023.

Le nouveau président doit répondre aux critères suivants :

La candidature doit parvenir au bureau du Cercle **AVANT le 10 Novembre 2021** (les candidatures au poste de président du CRMR Prov LIEGE sont publiques - non secrètes).

Extraits des statuts et du règlement d'ordre intérieur :

Article S.08.1 :  **TENEZ COMPTE DE L'EVENTUELLE MODIFICATION DES STATUTS**

Le Président doit être membre affilié et si possible Officier Supérieur de Réserve.

Article R.02.2.a :

Membre affilié : Mil Res belge soumis à des obligations militaires et inscrit régulièrement au CRMR Prov LIEGE.

Article S.08.2 :

Le Président est élu par le Comité à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Son mandat est de deux ans et est renouvelable.

Article R.04.1.b : Les années correspondant à la fin du mandat du Président, les membres du Comité se réunissent de suite après la fin de l'AG, aux fins de procéder à l'élection du nouveau Président ou à la re-conduction du Président en exercice dans ses fonctions. Cette séance spéciale est présidée par le doyen d'âge des membres du nouveau Comité.

Article R.06.1 : Les candidatures doivent être introduites au Comité par écrit et parvenir au S1 avant le ...« le 10 Nov 2021 »...

Article R.06.2 : Le Président est élu par le Comité en son sein, parmi les candidats, à sa première réunion suivant l'AG.

Concrètement :

L'élection du Président du Cercle se fait à bulletin secret, immédiatement après l'AG, et pour les seuls membres du Comité.

Si le candidat à la présidence du Cercle est déjà membre du Comité, l'élection est dite simple (élection directe par ses paires)

Si le candidat à la présidence du Cercle N'est PAS membres du Comité :

- Dans un premier temps, il doit postuler pour un mandat au sein du Comité.
- Il doit être élu au Comité par l'AG.
- Il devra avoir postulé comme candidat à la présidence du Cercle.
- Ce sera ensuite l'élection au deuxième échelon par les membres du Comité qui désigneront le président du Cercle pour un mandat de deux ans.

Toutes les candidatures doivent parvenir à :

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

Officier S1

Quartier Médecin Lieutenant Joncker

Rue Saint Laurent, 79

4000 LIEGE



**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93
Site Web : www.crmrlg.be
Courriel : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES

Lundi, mercredi et vendredi
de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Pour la cotisation et la participation aux frais des activités
IBAN : BE73 0000 3936 8660

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

Commandement Militaire de la Province de Liège

Quartier Lieutenant Médecin Joncker - Rue Saint-Laurent 79 - 4000 Liège
Tél : 02.442.85.28

Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique a.s.b.l.

Quartier Prince Albert -Rue des Petits Carmes 24 Bte 1 1000 Bruxelles
Tél : 02/501.23.38 - urnor-knvro@skynet.be

**Union Royale Nationale des Sous-Officiers de Réserve de Belgique
a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert - Rue des Petits Carmes 24 Bte 2 - 1000 Bruxelles
Tél : 02/501.23.37 - knuroo-urnsor@skynet.be

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm Hre Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).